

# «Porte close» est-il censurable ?

**En cet été où le film marocain fait relâche, «Porte close» de Lagtaa tient la vedette dans les conversations, à cause de l'interdiction dont il est l'objet. Affaire non close.**

**R**appelons d'abord les faits : «Porte close» fut subventionné, coproduit et tourné sans grand problème. C'est que, semble-t-il, la censure ne s'inscrit nullement en amont au Maroc. Ensuite, le film connut un mauvais sort parce qu'il fut réquisitionné après la faillite de la société qui l'a coproduit. Enfin récupéré, ce film fut projeté lors du dernier Festival national du film de Casablanca. Il fut accueilli normalement par le public du festival si l'on exclut le fait que le jury n'y fit aucune mention au même titre d'ailleurs que «les Casablancais», l'autre film en compétition de A. Lagtaa. Il fallait donc, en bonne logique, que le film soit vu par le public. Pour cela, il fallait que son distributeur, Najib Ben Kirane, reçoive le visa pour le diffuser.

Ce qui lui fut refusé par une commission composée du représentant du CCM, des représentants des ministères des Affaires culturelles, de l'Education, de l'Intérieur, de la Jeunesse et Sports sous prétexte qu'il comporte des scènes choquantes.

La Commission intime, bien sûr, à son réalisateur l'ordre de supprimer lesdites



**A. Lagtaa en pleine concentration**

*Photographier et faire un documentaire, en plus de la capacité de filmer.*

vécue elle aussi dans la déchirure familiale la plus troublante mais il reconstruit aussi, au fil des événements un univers plus tragique, quasiment insulaire et cruel dédié à l'attention et à la réflexion du spectateur. Il raconte l'histoire d'un jeune instituteur subissant la pression

pourquoi et comment filmer les scènes et comment et pourquoi affronter la distance, le cadre et l'objet filmé ? Car le cinéma a aujourd'hui cette capacité non seulement de filmer, mais de photographier et faire un documentaire de la vie privée la plus intime voire la plus secrète et la

plus clandestine. Ces cinéastes s'arrêtent bien sûr devant une limite d'ordre éthique. Cette limite leur interdit de montrer ce qui est inutile, c'est-à-dire ce qui ne sert pas le postulat esthétique et intellectuel qu'ils entendent transmettre.

Par exemple, on peut citer ce film cruel d'Oshima, l'Empire des sens qui a choisi de filmer de la manière la plus audacieuse des scènes où le désir et l'amour physique se transforment par un glissement dans le but de retourner la sexualité et en faire un défi de la féminité et le signe de la catastrophe de l'homme. On peut citer beaucoup de cinéastes qui ont choisi, selon un principe moral donné de nous informer, pas toujours dans le sens de la communication courante mais dans le sens de la capture des flux des relations sexuelles sur ce qui est aussi quelque chose d'informe, d'inachevé ou tout simplement de ce qui est de l'ordre du tabou, du non-dit.

Lagtaa a choisi de montrer ce qui touche à l'ambiguïté de l'identité sexuelle. A-t-il tort, a-t-il raison ? Il faut voir. ■

**MOHAMED SOUKRI**

La Commission intime, bien sûr, à son réalisateur l'ordre de supprimer lesdites scènes choquantes s'il veut qu'il soit projeté. Le réalisateur estime, pour sa part, que cette suppression pourrait nuire à l'équilibre et à la compréhension de son film.

### **CENSURE JUSTIFIÉE OU PRÉTEXTE ?**

Mais quelle est la signification de cette censure en aval de «*Porte close*» ? Est-elle une censure justifiée ou simple prétexte à la condamnation d'un film en tant que tel ? Est-elle un indice qui permet de tracer la frontière entre ce qui doit être montré dans un film et ce qui ne doit pas l'être ou n'est-elle que l'expression d'une opinion ponctuelle et aléatoire émanant de sous-fifres plutôt que de ceux qu'ils sont censés représenter, à savoir leurs ministres respectifs ?

Quel intérêt du public se pique-t-on de défendre alors qu'on connaît mal la réaction, l'attente et l'expérience esthétique ?

Or il me semble que le Maroc a un public éclairé, ouvert et tolérant.

Mais d'abord quelles informations et quelles images «*Porte close*» donne-t-il du public que celui-ci n'admettrait pas ? Déjà, ce public fut nombreux à accueillir «*Un amour à Casablanca*» plus, à mon avis, pour la force et la nouveauté du thème que pour sa facture cinématographique. Il fut question dans ce film d'un père et d'un fils tous deux épris d'une lycéenne. Les lieux de prédilection pour raconter ce film insoutenable à première vue furent ceux d'une ville cosmopolite, Casablanca, microcosme de la catastrophe et celui plus intime de la fracture, la déchirure familiale. Certes, Lagtaa se plaça déjà en marge de certaines conventions au niveau du sujet et au niveau de l'affrontement de la distance et du cadre pour filmer le rapprochement et les ébats des corps. La censure vient-elle du fait que «*Porte close*» radicalise plus ce principe et fait un pas supplémentaire dans cette direction ? Dans ce film, Lagtaa valorise une autre expérience de la mise à nu d'une vie privée

jeune instituteur subissant la pression d'une belle-mère imposante qui voit son identité sexuelle et psychique devenir ambivalente.

Il se fait muter à Ouarzazate pour échapper à sa belle-mère et retrouver sa fiancée. Mais, là il affronte une ambiguïté et une misère sexuelle telles qu'il fait la connaissance d'un homosexuel suicidaire, un proxénète étrange accompagnant une jeune fille dans une camionnette, espèce de bordel ambulante où il reçoit les clients et autant d'indices - peut être cruels et provocants - en enfilade qui montrent l'envers d'un monde qu'on veut conventionnel.

L'intention de Lagtaa est donc moins de provoquer gratuitement que de mettre en place un dispositif où le jeune instituteur se trouve inséré comme dans un jeu d'emboîtement de circonstances qui le dépassent et qu'il ne peut maîtriser. La composition du film procède par ses échos différents, ses différents instants plus ou moins imprévisibles dont l'ensemble veut donner au spectateur, par-dessus les scènes osées, le sentiment d'assister à une tragédie familiale où il peut voir les conflits, l'errance, l'incertitude tant psychique que sexuelle, l'échec qui s'ensuit et les relations impossibles. Une fois visible par le public, peut-être que ce film donnerait à voir et à critiquer sa composition, la pertinence de ses scènes «osées» et peut être aussi son désordre formel et thématique, bref ce qui peut gêner en le regardant. Mais au-delà du cas d'espèce, le film rappelle que sa question devait être affrontée par le cinéma d'une manière générale.

Le sujet du sexe et de l'amour, le sujet de ses perversions et ses alibis demeurent pour les grands cinéastes le sujet par excellence, puisqu'ils posent la question fondamentale de l'existence. Selon les cas, ces sujets sont perçus par ces cinéastes comme pêché, régression, source de culpabilité ou transgression. Et pour eux aussi se pose forcément la question aussi bien éthique que technique :